

COMPTE-RENDU

Conseil de quartier Nansouty Saint-Genès

Mercredi 17 juin 2026, à 19 h 00

Gymnase Nelson Paillou, 53 rue Pauline Kergomard



Crédit photo : Pierre Planchenault

Étaient présents :

- **Thomas Cazenave**, Maire de Bordeaux.
- **Laurence Navailles**, Maire adjointe du quartier Nansouty / Saint-Genès
- **Lionel Grossmann**, Élu de proximité Saint-Genès
- **Paul Dionis du Séjour**, Élu de proximité Nansouty
- **Géraldine Amouroux**, Adjointe au maire chargée de la sécurité, de la prévention de la délinquance, de la médiation, de la vie nocturne et de la propreté.

160 habitant.e.s environ,

INTERVENTION INTRODUCTIVE

Thomas Cazenave

Maire de Bordeaux

Thomas Cazenave souhaite la bienvenue aux habitants et présente l'esprit de ce premier conseil de quartier. La réunion doit permettre à la fois de présenter l'équipe municipale, de faire un point sur l'actualité du quartier, d'évoquer les projets engagés et, surtout, de laisser une large place aux échanges directs avec les habitants. Il précise que les élus répondent aux questions sans filtre afin de favoriser un dialogue simple et direct.

Il rappelle que la municipalité a engagé une réforme de la politique de proximité. Si la ville conserve ses huit grands quartiers administratifs, elle crée également des secteurs de vie plus restreints afin de renforcer la présence des élus sur le terrain. Dans le quartier Nansouty / Saint-Genès, Laurence Navailles assure la fonction de maire adjointe de quartier, tandis que Lionel Grossmann est élu de proximité pour Saint-Genès et Paul Dionis du Séjour pour Nansouty. Cette organisation vise à faciliter les échanges avec les habitants et à mieux faire remonter les préoccupations du quotidien.

Le maire présente également la création des commissions citoyennes, composées d'habitants et d'acteurs locaux volontaires et tirés au sort. Ces commissions ont vocation à accompagner les élus pendant deux ans, à participer aux démarches de concertation et à contribuer à la gestion d'un budget participatif de proximité. Il invite les habitants à candidater via la plateforme de participation citoyenne de la Ville.

Il explique que les conseils de quartier sont organisés très tôt dans le mandat pour permettre à la nouvelle équipe municipale de se présenter, d'exposer son mode de fonctionnement et d'associer rapidement les habitants aux réflexions en cours. Outre le conseil de quartier annuel, des conseils de proximité seront organisés à l'échelle de Nansouty et de Saint-Genès afin de traiter des problématiques plus spécifiques à chaque secteur.

Thomas Cazenave rappelle ensuite que la municipalité est en fonction depuis près de trois mois. Dans ces cent premiers jours, plusieurs mesures correspondant aux engagements de campagne ont déjà été mises en œuvre, notamment en matière d'éclairage public, de propreté ou encore de sport santé dans les parcs et jardins. Parallèlement, l'équipe municipale prépare le projet de mandature qui sera présenté à la rentrée et qui définira les grandes orientations des années à venir en matière d'aménagement urbain, de transition énergétique, d'économie ou encore de mobilité. Il souligne l'importance des échanges avec les habitants pour nourrir ces réflexions.

Laurence Navailles

Maire adjointe du quartier Nansouty / Saint-Genès

Laurence Navailles remercie les habitants pour leur présence malgré la chaleur et les invite dans ce contexte à signaler tout besoin pendant la réunion. Elle indique qu'un moment convivial est prévu à l'issue du conseil de quartier.

Elle se présente ensuite en revenant sur son parcours personnel. Née dans le quartier, rue de Pessac, elle a grandi ensuite à Saint-Genès avant de poursuivre ses études à l'Université de Bordeaux. Chimiste de formation, puis directrice de recherche au CNRS, c'est après plusieurs années passées notamment aux États-Unis et à Montpellier qu'elle revient à Bordeaux où elle

s'installe à la barrière de Toulouse avec sa famille. Elle souligne ainsi son attachement ancien au quartier, qu'elle connaît dans toute sa diversité, de Saint-Genès à Nansouty.

Elle évoque également son engagement associatif, nourri notamment par sa pratique de la musique, de la danse et du basket-ball, puis son engagement politique plus récent, amorcé autour de 2017. Celui-ci repose sur une volonté d'agir concrètement pour améliorer le quotidien des habitants et de réduire la distance qui peut exister entre les citoyens et les responsables politiques. Elle explique voir dans son rôle de maire adjointe de quartier une mission particulièrement stimulante, fondée sur l'écoute, l'identification des problèmes et la recherche collective de solutions.

Elle conclut en invitant les habitants à la solliciter directement, que ce soit par téléphone, par courriel, à la mairie de quartier ou sur le terrain. Elle insiste sur la nécessité de maintenir un dialogue permanent avec les habitants et encourage chacun à lui faire part de ses préoccupations afin qu'elle puisse les constater et les traiter au plus près du terrain.

PRESENTATION DES ELUS DE PROXIMITE

Paul Dionis du Séjour

Élu de proximité – Nansouty

Paul Dionis du Séjour explique être installé à Bordeaux depuis quatre ans et vivre dans le quartier Nansouty avec sa famille. Ses enfants sont scolarisés dans les écoles du quartier et fréquentent plusieurs structures associatives locales. Âgé de quarante ans, il indique que son engagement politique est directement lié à sa vie de jeune parent et à son attachement à ce quartier qu'il juge particulièrement dynamique et agréable à vivre.

Chef d'entreprise spécialisé dans le numérique, l'intelligence artificielle et la modernisation des services publics, il exerce également des responsabilités municipales dans ces domaines. Il affirme sa volonté de s'investir pleinement au service du quartier et de ses habitants.

Lionel Grossmann

Élu de proximité – Saint-Genès

Lionel Grossmann indique être installé dans le quartier Saint-Genès depuis une dizaine d'années après une carrière professionnelle dans le secteur bancaire et financier. Âgé de 76 ans et père de six enfants, il précise avoir fondé en 2017 l'Association des riverains du quartier Saint-Genès, ce qui lui a permis de travailler sur de nombreux dossiers locaux et de développer une connaissance approfondie du territoire.

Issu de la société civile, il explique avoir rejoint l'équipe municipale après sa rencontre avec Thomas Cazenave. Il se dit heureux de poursuivre son engagement local aux côtés des habitants, avec l'ambition de faire avancer les nombreux projets concernant le quartier.

Avant de poursuivre la réunion, Thomas Cazenave salue la présence des autres élus municipaux, des représentants de l'opposition, des services de police nationale et municipale ainsi que des services de la Ville mobilisés pour l'organisation du conseil de quartier.

ACTUALITES ET PREMIERS PROJETS DU QUARTIER

Laurence Navailles

Maire adjointe du quartier Nansouty / Saint-Genès

Laurence Navailles remercie à son tour les équipes de la mairie de quartier, les chargés de proximité et les agents de terrain qui assurent le suivi quotidien des demandes des habitants et participent à la mise en œuvre des actions engagées depuis le début du mandat.

Elle dresse ensuite un premier bilan des actions réalisées. Plusieurs opérations de désherbage ont été menées sur une dizaine de rues du quartier, notamment sur les principaux axes. À l'avenir, deux campagnes annuelles sont prévues, au printemps et à l'automne, avec une couverture plus large d'une trentaine de rues à chaque intervention.

Elle annonce également la réouverture de la rue de Pessac autour du 15 juillet après plusieurs mois de travaux. Cette réouverture doit permettre d'évaluer les conséquences des aménagements sur les circulations dans les rues voisines.

Rue du Pessac

Lionel Grossmann rappelle que les travaux de la rue de Pessac ont eu un impact important sur les conditions de circulation du quartier. La mise en sens unique de la rue a entraîné un report de trafic vers la rue de Ségur, la rue des Treuils et une partie de la rue Saint-Genès, créant des difficultés importantes pour les riverains.

La réouverture prochaine de la rue permettra de réaliser de nouveaux comptages et d'analyser les flux de circulation. Plusieurs pistes d'amélioration sont à l'étude afin de limiter les reports de trafic et de fluidifier les déplacements dans ce secteur.

Jardin des Dames de la Foi

Lionel Grossmann estime que le jardin des Dames de la Foi constitue un équipement important pour les familles du quartier, particulièrement dans un secteur qui accueille de nombreux établissements scolaires. Il souhaite engager une réflexion sur sa réappropriation par les habitants, notamment à travers le retour d'animations et d'événements festifs.

Il s'interroge également sur la pertinence du périmètre clôturé destiné à favoriser la biodiversité (environ 30 % du jardin). Selon lui, un bilan doit être réalisé afin d'évaluer l'intérêt de maintenir cette restriction d'usage et d'envisager, le cas échéant, une réouverture partielle de cet espace au public.

Barrière Saint-Genès

Laurence Navailles indique avoir engagé des échanges avec les commerçants de la barrière Saint-Genès, notamment autour de la création éventuelle d'une association de commerçants. Elle observe que ce secteur fonctionne aujourd'hui davantage comme un lieu de passage que comme un véritable espace de vie et d'animation.

Afin de réfléchir à son avenir, elle annonce l'organisation, à la rentrée, d'un premier conseil de proximité consacré spécifiquement aux enjeux d'animation et de dynamisation de la barrière Saint-Genès.

Secteur Pouyanne – Simiot

Laurence Navailles annonce la validation du projet d'installation de deux bornes de recharge pour véhicules électriques dans le secteur. Elle estime que ces équipements pourront contribuer à renforcer l'attractivité et l'activité locale.

Elle précise également que la Ville accompagne le développement de nouvelles terrasses de restaurants, notamment place Simiot et place Pouyanne, afin de soutenir l'animation du quartier.

Secteur Nansouty : travaux de voirie

Paul Dionis du Séjour rappelle que les travaux de rénovation des réseaux se poursuivent cours de la Somme, avec une livraison prévue fin 2026. Des travaux similaires sont également engagés rue Malbec, où une nouvelle phase de chantier débute entre la rue Bilaudel et la rue Saint-Macaire.

Il reconnaît certaines difficultés d'information des riverains, notamment rue de La Réole, et s'engage à améliorer la communication en amont des chantiers afin que les habitants soient systématiquement informés des modifications de circulation et des contraintes temporaires.

Place Nansouty

Paul Dionis du Séjour réaffirme l'engagement de la municipalité en faveur d'un contournement cyclable de la place Nansouty. L'objectif est de sécuriser les déplacements des piétons tout en améliorant les conditions de circulation des vélos. Des études sont en cours avec les services de la Ville et l'association Vélo-Cité afin de définir les aménagements les plus adaptés.

Il indique que la municipalité souhaite faire de la place Nansouty un véritable lieu de vie et de convivialité, à l'image des animations récemment organisées sur le site.

Rue Paul-Antin

Paul Dionis du Séjour précise que les travaux de réseaux sont désormais terminés. Une nouvelle phase de réflexion s'ouvre sur l'aménagement définitif de la rue, portant notamment sur les revêtements, les équipements cyclables et les dispositifs de stationnement. Une réunion technique est prévue début juillet, suivie d'une concertation avec les riverains à la rentrée.

Laurence Navailles ajoute que plusieurs retours d'habitants ont montré l'absence de consensus autour du projet initial. Elle indique avoir demandé aux services d'élaborer plusieurs scénarios afin de pouvoir présenter différentes options lors de la réunion de concertation prévue en septembre.

Barrière de Toulouse

Laurence Navailles considère la barrière de Toulouse comme un secteur particulièrement fragilisé, confronté à des difficultés commerciales, à une dégradation du cadre de vie et à un manque d'animation. Elle estime nécessaire d'y conduire un important travail de revitalisation en lien avec les habitants, les commerçants et les associations locales.

À la suite des dégradations observées lors des épisodes de forte chaleur, la Ville décide de refaire entièrement la chaussée entre les boulevards et la rue Taffanel. Les travaux, réalisés de nuit afin de limiter les nuisances, doivent permettre de reprendre l'ensemble de la voirie et d'améliorer les conditions de circulation, notamment pour les cyclistes.

Enfin, elle cite comme première action concrète de son mandat l'enlèvement de plusieurs vélos abandonnés depuis plus d'un an sur des arceaux de la rue Bazemont.

TEMPS D'ECHANGES

Question d'un habitant : *« Riverain du Jardin des Barrières, à la barrière de Bègles, je souhaite revenir sur la suppression de l'éclairage dans ce parc il y a environ trois ans. Peu après, j'ai été victime d'un cambriolage et, malgré de nombreux courriers et interventions auprès de la mairie, je n'ai jamais obtenu de réponse claire. Je comprends les enjeux liés à la biodiversité, mais ne pourrait-on pas envisager des solutions intermédiaires, comme un éclairage à détection de présence ? J'aimerais également savoir où en est le projet de requalification ou de réaménagement des boulevards. »*

Thomas Cazenave rappelle que la municipalité a fait du rétablissement de l'éclairage public un engagement fort de son projet de mandature. Il estime qu'une ville doit rester accessible et sécurisée à toute heure, tout en tenant compte des enjeux énergétiques et environnementaux. La Ville poursuit donc le remplacement accéléré des luminaires par des LED et envisage également le recours à des dispositifs de détection de présence.

S'agissant plus spécifiquement du Jardin des Barrières, Laurence Navailles propose de poursuivre l'échange avec l'habitant afin d'examiner précisément la situation du secteur concerné.

À propos du projet des boulevards, le maire indique qu'il reste porté à l'échelle métropolitaine, mais estime qu'il doit désormais se traduire par des actions concrètes sur les différents lieux de vie plutôt que par un grand projet global. Parmi les priorités identifiées figure notamment la requalification de la barrière de Toulouse.

Question d'un habitant : *« J'ai le sentiment que Bordeaux et la métropole manquent encore d'équipements pour la recharge des véhicules électriques. La Ville prévoit-elle de développer davantage le maillage des bornes de recharge au cours de la mandature ? »*

Thomas Cazenave confirme la volonté de la Ville et de la Métropole d'accélérer fortement le déploiement des infrastructures. Il considère que l'offre actuelle demeure insuffisante, notamment pour les habitants ne disposant ni de garage ni de solution de recharge à domicile. Une initiative métropolitaine d'ampleur doit prochainement être présentée afin de renforcer le maillage du territoire.

Question d'un habitant : *« J'habite à la frontière entre Saint-Genès et Nansouty, dans le secteur du cours de l'Argonne. Historiquement, cette limite séparait les quartiers, mais aujourd'hui le tramway en fait plutôt un lieu d'échanges et de vie commun. Beaucoup d'habitants fréquentent les mêmes commerces, le marché, la place Pouyanne ou la barrière Saint-Genès. Ce découpage administratif pourrait-il évoluer pour mieux correspondre aux usages réels et aux lieux de vie du quartier ? »*

Thomas Cazenave rappelle que les sous-secteurs créés dans le cadre de la nouvelle politique de proximité ne sont pas figés. Une période d'expérimentation est prévue afin d'évaluer leur pertinence. Des ajustements pourront être envisagés si les usages réels du territoire le justifient. Laurence Navailles souligne que les habitants n'ont pas à choisir entre deux identités de

quartier et seront associés aux démarches de concertation portant sur les lieux de vie qu'ils fréquentent réellement.

Laurence Navailles précise que la logique de proximité ne vise pas à enfermer les habitants dans un périmètre administratif. Elle prend l'exemple de la barrière de Toulouse, où un comité spécifique a été mis en place dès le début du mandat afin de réunir commerçants, associations de riverains, habitants et acteurs locaux autour des enjeux du secteur. Une marche exploratoire doit prochainement être organisée avec les riverains afin d'identifier les besoins et les pistes d'amélioration du quartier.

Elle souligne que les habitants n'ont pas à choisir entre un secteur ou un autre. En revanche, lorsqu'une concertation concernera directement un lieu de vie, comme le secteur place Simiot, place Pouyanne ou cours de l'Argonne, leur participation sera essentielle. Elle les invite donc à prendre part à ces espaces de dialogue afin de contribuer collectivement à la définition et à la mise en œuvre des projets du quartier.

Question d'un habitant : *« J'habite rue Roger-Mirassou et je bénéficiais d'une place dans le parking Metpark de la rue de Bègles. Depuis que ce parking est réservé à une association de collectionneurs de véhicules, j'ai dû être relocalisé à Amédée-Saint-Germain, soit près d'un kilomètre de marche supplémentaire. À mon âge, cela devient compliqué. Existe-t-il une possibilité de retrouver une place dans le parking de la rue de Bègles ? »*

Thomas Cazenave indique qu'un examen du dossier sera réalisé afin de comprendre la situation et d'étudier les possibilités de réponse.

Question d'une habitante : *« Je me fais le porte-parole de plusieurs riverains du secteur Bègles-Malbec-Hippolyte-Minier concernant le projet immobilier situé au 135 rue de Bègles. Ce chantier est à l'arrêt depuis plusieurs années et le site est aujourd'hui dans un état d'abandon préoccupant. Une piscine remplie d'eau est devenue un important foyer à moustiques, des problèmes de salubrité et de sécurité apparaissent avec la présence de squatteurs, et les habitants ne savent plus vers qui se tourner depuis la liquidation du promoteur. Malgré plusieurs signalements adressés à la mairie, nous n'avons obtenu aucun retour. Comment la Ville compte-t-elle intervenir sur ce dossier ? »*

Laurence Navailles reconnaît ne pas disposer de tous les éléments du dossier. Elle propose de relancer le sujet avec les habitants afin d'obtenir un état précis de la situation et d'identifier les suites à donner.

Question d'un habitant : *« Concernant les 30 % du Jardin des Dames de la Foi actuellement clôturés pour favoriser la biodiversité, serait-il envisageable d'y créer des jardins partagés ? »*

Lionel Grossmann rappelle que la réflexion sur l'avenir de cet espace est ouverte. Il souligne toutefois la présence, à proximité immédiate, d'un jardin partagé déjà très utilisé. La proposition est néanmoins retenue et pourra être intégrée aux discussions futures sur l'évolution du site.

Question d'un habitant : *« J'habite cours de l'Yser. Ce secteur connaît un important problème de vitesse, régulièrement signalé par les parents d'élèves, notamment aux abords de l'école maternelle. C'est un axe très fréquenté et la sécurité des enfants demeure une véritable préoccupation. Quelles mesures envisagez-vous pour améliorer la situation ? »*

Paul Dionis du Séjour confirme que les problèmes de vitesse sont régulièrement signalés, notamment par les parents d'élèves. Malgré la présence de ralentisseurs et de dispositifs de contrôle, la situation reste préoccupante. La Ville poursuit donc sa réflexion avec les services compétents pour renforcer la sécurité du secteur.

Géraldine Amouroux annonce de son côté la mise en place prochaine d'opérations de contrôle de vitesse associant police municipale et police nationale, avec verbalisation des contrevenants.

Thomas Cazenave rappelle également qu'un projet de requalification urbaine autour du secteur Capucins–Marne–Yser intégrera cette problématique.

Question d'un habitant : *« La politique de végétalisation engagée ces dernières années va-t-elle se poursuivre ? Plus particulièrement, existe-t-il un projet de végétalisation ou de réaménagement pour la rue Saint-Genès, qui accueille chaque jour de nombreux élèves et familles ? »*

Laurence Navailles confirme que cette politique se poursuit. Elle précise toutefois que les projets doivent être construits avec les riverains et bénéficier d'un large soutien local. Elle cite notamment les exemples récents de la rue Lajarte et de l'impasse Birly, où des consultations ont été menées avant validation des aménagements.

Question d'une habitante : *« Les tilleuls du cours de l'Yser semblent malades. Ils produisent énormément de miellat, au point que les trottoirs, les voitures et même les abords du composteur deviennent collants et difficiles à utiliser. Ne faudrait-il pas engager un traitement pour préserver ces arbres et améliorer la situation ? »*

Paul Dionis du Séjour rappelle l'importance de préserver les arbres, particulièrement lors des épisodes de chaleur. Si un problème sanitaire est avéré, les arbres seront examinés et soignés.

Thomas Cazenave annonce qu'un diagnostic sera demandé aux services des espaces verts afin de vérifier l'état des sujets concernés.

Question d'une habitante : *« Les épisodes de chaleur deviennent de plus en plus fréquents et certaines écoles, comme Jacques-Prévert, rencontrent de grandes difficultés pour accueillir les élèves dans de bonnes conditions. Entre les contraintes patrimoniales, l'absence de protections solaires et l'impossibilité de ventiler efficacement les bâtiments, les températures deviennent parfois insupportables. Existe-t-il un plan d'action à l'échelle de la Ville pour adapter les écoles aux fortes chaleurs ? »*

Thomas Cazenave affirme que l'adaptation des bâtiments scolaires au changement climatique constitue une priorité de la mandature. Il annonce l'identification des établissements les plus exposés, la recherche de solutions temporaires lors des épisodes extrêmes, la création systématique d'espaces rafraîchis dans les écoles et un effort d'investissement important en

faveur de la rénovation énergétique. Il se dit également favorable à des solutions pragmatiques, y compris temporaires, lorsqu'elles permettent d'améliorer rapidement le confort des élèves.

Question d'une commerçante : *« Je suis commerçante à la barrière de Toulouse depuis une trentaine d'années. Avec l'association CAUDARES, nous nous mobilisons depuis longtemps pour faire remonter les difficultés du quartier : travaux, insécurité, trafic de stupéfiants, dégradations, baisse de fréquentation. Aujourd'hui, certains commerçants sont découragés et plusieurs locaux restent vacants. Que compte faire la Ville pour redonner de l'attractivité à ce secteur et soutenir les commerces qui continuent à faire vivre le quartier ? »*

Thomas Cazenave reconnaît les difficultés rencontrées par le secteur de la barrière de Toulouse. Il rappelle que ce quartier fait partie des priorités de la mandature et qu'un travail est engagé sur plusieurs volets : sécurité, tranquillité publique, qualité des espaces publics et accompagnement du commerce de proximité. Il estime que la revitalisation du quartier nécessite une action globale et durable associant l'ensemble des partenaires concernés.

Question d'un habitant : *« Je souhaiterais attirer votre attention sur deux sujets liés à la circulation dans le secteur de la rue de Ségur : la vitesse des véhicules et le stationnement. Vous avez évoqué tout à l'heure la rue de Pessac et les réflexions en cours sur les aménagements de circulation. Or, dans la rue de Ségur, des stationnements en quinconce ont été mis en place afin de ralentir les véhicules. Dans les faits, cet objectif ne semble pas atteint. À vélo, lorsqu'on remonte la rue, il faut constamment zigzaguer entre les véhicules stationnés, tandis que certaines voitures continuent de circuler à une vitesse élevée, ce qui crée un sentiment d'insécurité pour les cyclistes. Par ailleurs, cet aménagement a entraîné la suppression d'un nombre important de places de stationnement. Or, le stationnement est déjà particulièrement compliqué dans le quartier. En fin de journée, il devient souvent très difficile de trouver une place. Dans les réflexions à venir sur la circulation et les aménagements du secteur, serait-il possible de prendre en compte à la fois les enjeux de sécurité et les besoins de stationnement des riverains ? »*

Lionel Grossmann indique que la situation décrite correspond précisément aux problématiques observées dans ce secteur. Malgré la mise en place de stationnements en quinconce destinés à ralentir la circulation, les vitesses pratiquées restent parfois excessives et la cohabitation entre automobilistes, cyclistes, utilisateurs de trottinettes et riverains demeure difficile.

Il rappelle que les aménagements actuels sont fortement impactés par les reports de circulation liés aux travaux de la rue de Pessac. C'est pourquoi la municipalité attend la réouverture complète de cet axe, prévue à la mi-juillet, avant de réexaminer plus globalement le fonctionnement du secteur.

Une nouvelle phase de réflexion et de concertation sera alors engagée avec les habitants afin d'étudier les évolutions possibles. L'objectif est de repenser les conditions de circulation dans ce secteur stratégique situé autour de la barrière de Pessac, notamment dans le triangle formé par les rues de Ségur, des Treuils et de Pessac, afin de réduire les nuisances subies par les riverains depuis plusieurs années et d'améliorer la sécurité de l'ensemble des usagers. Il souligne que le sujet reste entièrement ouvert et que toutes les propositions pourront être examinées dans ce cadre.

Thomas Cazenave indique que la Ville engage un renforcement important des moyens de la police municipale à l'échelle de Bordeaux. Une nouvelle organisation territoriale est mise en place afin d'assurer une présence plus efficace sur le terrain, avec notamment un secteur de référence à proximité de la barrière de Toulouse, couvrant les quartiers Capucins, Yser et Marne.

Il souligne également le travail mené en étroite coordination avec la police nationale. Grâce au soutien du ministère de l'Intérieur, Bordeaux bénéficie de 60 effectifs supplémentaires issus des forces mobiles, ce qui permet de renforcer la présence policière et d'améliorer la couverture du territoire.

Il rappelle que la sécurité a constitué l'une des principales préoccupations exprimées par les habitants durant la campagne municipale. La municipalité entend donc agir de manière volontariste afin de restaurer un climat de sérénité dans tous les quartiers. Cette démarche passe à la fois par le renforcement des effectifs, une meilleure coordination entre les différents services de sécurité et des actions concrètes sur l'espace public, notamment en matière d'éclairage et de prévention.

Laurence Navailles précise que cette stratégie globale se décline également à l'échelle du quartier à travers un travail de proximité mené avec les habitants, les services municipaux et Géraldine Amouroux, adjointe chargée de la tranquillité publique.

Elle annonce ainsi l'organisation prochaine d'une marche « propreté-sécurité » dans le secteur afin d'identifier directement sur le terrain les difficultés rencontrées par les habitants et de construire des réponses adaptées. Plusieurs points de vigilance ont déjà été repérés, avec des phénomènes liés au trafic de stupéfiants signalés.

Elle souligne que l'action municipale repose à la fois sur une stratégie menée à l'échelle de la ville et sur un travail de terrain au plus près des réalités du quartier. L'objectif est d'apporter des réponses concrètes aux problématiques de sécurité, de propreté et de cadre de vie en associant les habitants à l'identification des priorités d'intervention.

Question d'une habitante : *« J'habite le quartier Nansouty et, à 77 ans, je me déplace uniquement à pied. Or, je trouve que les trottoirs deviennent de plus en plus difficiles à pratiquer. Entre la végétalisation, les poubelles, les terrasses et les racines qui soulèvent parfois les pavés, certains cheminements sont compliqués, voire dangereux pour les personnes âgées. L'an dernier, ne pouvant plus circuler correctement sur un trottoir, j'ai emprunté une piste cyclable et deux agents de la police municipale m'ont arrêtée en m'indiquant que je risquais une verbalisation. Je souhaiterais également attirer votre attention sur l'état de certains trottoirs après les travaux réalisés pour la fibre, le gaz ou l'électricité. Les reprises sont parfois très irrégulières et obligent à marcher constamment les yeux au sol pour éviter de trébucher. Enfin, où en sont les travaux du cours de la Somme, qui semblent durer plus longtemps que prévu ?*

Thomas Cazenave souligne que la Ville défend une conception de l'espace public où chacun doit pouvoir trouver sa place, quels que soient son âge ou son mode de déplacement. Il estime qu'il ne faut pas opposer les usages ni imposer un modèle unique de mobilité, qu'il s'agisse de la voiture, du vélo ou de la marche.

Il rappelle que la municipalité privilégie des actions concrètes du quotidien et soutient notamment, avec Bordeaux Métropole, un plan d'amélioration des trottoirs visant à renforcer leur qualité, leur accessibilité et leur confort d'usage.

Concernant le cours de la Somme, Thomas Cazenave indique que les travaux doivent permettre de retrouver des cheminements piétons de meilleure qualité et que leur achèvement est attendu d'ici la fin de l'année.

Enfin, il précise que lorsque des travaux rendent temporairement un trottoir impraticable, il est normal que les piétons puissent emprunter les aménagements cyclables pour poursuivre leur déplacement en sécurité. Il invite l'habitante à signaler directement toute situation problématique afin qu'une solution puisse être trouvée.

Question d'un habitant : *« Concernant l'entretien des pas-de-porte et des trottoirs, beaucoup de riverains ne savent plus exactement quelles sont leurs obligations et quelles sont celles de la Ville. Pourriez-vous clarifier les responsabilités de chacun ? »*

Les élus rappellent que l'entretien courant des trottoirs au droit des propriétés relève de la responsabilité des occupants, propriétaires ou locataires, tandis que la Ville intervient sur les espaces publics et les aménagements dont elle a la charge. Ils soulignent l'importance d'une mobilisation collective afin de maintenir un cadre de vie de qualité.

Question d'un habitant, président de l'association des commerçants de la barrière de Pessac : *« Depuis plusieurs années, nous nous mobilisons pour défendre l'attractivité de ce secteur. Je me suis notamment battu pour le maintien du bureau de poste de la barrière. Après de nombreuses démarches, il a pu rouvrir sous la forme d'une Maison France Services. Toutefois, plusieurs engagements avaient été évoqués, notamment le renforcement des effectifs. Or, ce bureau fonctionne bien et répond à un réel besoin des habitants comme des commerçants. Pensez-vous qu'il soit envisageable d'élargir ses horaires d'ouverture, notamment du lundi au samedi, afin de renforcer encore son utilité et le dynamisme de la barrière ? Par ailleurs, je souhaite attirer votre attention sur les conséquences des travaux de la rue de Pessac pour les commerces. Certains établissements sont pénalisés depuis près de trois ans par ces aménagements. C'est le cas de plusieurs commerçants du secteur, dont une pharmacie très fréquentée. Plusieurs professionnels attendent toujours des réponses concernant les indemnisations liées aux préjudices subis pendant cette longue période de travaux. Pouvez-vous nous indiquer où en est ce dossier et si des réponses concrètes sont prochainement attendues ? »*

Concernant la Maison France Services de la barrière de Pessac, Thomas Cazenave reconnaît le rôle important qu'elle joue pour les habitants et les commerçants du secteur. Il salue également l'engagement constant du président des commerçants en faveur de la vitalité de la barrière.

Il indique toutefois que l'extension des horaires d'ouverture suppose des moyens humains supplémentaires et donc une augmentation des dépenses de fonctionnement. Or, la Ville et la Métropole évoluent aujourd'hui dans un contexte budgétaire particulièrement contraint, qui impose une grande prudence sur les recrutements et les nouveaux engagements financiers.

Il explique que la municipalité travaille néanmoins à un projet plus global susceptible de renforcer l'offre de services sur le secteur. Des réflexions sont en cours avec Laurence Navailles, mais elles ne sont pas encore suffisamment abouties pour être présentées publiquement. À ce stade, il préfère donc ne pas prendre d'engagement qu'il ne serait pas certain de pouvoir tenir.

Concernant les commerçants impactés par les travaux de la rue de Pessac, Laurence Navailles indique que les dispositifs d'indemnisation relèvent d'une procédure spécifique. D'après les informations dont elle dispose, les commerçants concernés ont été informés des démarches à effectuer et les dossiers déposés sont examinés par une commission dédiée. Elle reconnaît toutefois ne pas disposer, à cet instant, d'éléments précis sur les délais de traitement ou sur l'état d'avancement des différents dossiers.

Thomas Cazenave précise que l'instruction des demandes d'indemnisation relève de Bordeaux Métropole. Il retient que la principale préoccupation exprimée par les commerçants concerne moins le dépôt des dossiers que l'absence de visibilité sur les délais de réponse. Il s'engage à faire remonter cette demande auprès des services compétents, à récupérer les coordonnées des personnes concernées et à solliciter Bordeaux Métropole afin d'obtenir des informations précises sur l'avancement des dossiers et les délais de traitement.

Question d'un habitant, directeur de l'ensemble scolaire du Mirail : « *L'ensemble scolaire du Mirail accueille chaque jour un nombre important d'élèves et de familles. Nous souhaitons vous faire part de plusieurs préoccupations. Tout d'abord, concernant le projet de requalification du cours de la Somme : il avait été évoqué la suppression de places de stationnement ainsi que la végétalisation des trottoirs avec la plantation d'arbres. Or, les aménagements envisagés devant l'établissement semblaient réduire fortement l'espace disponible et risquaient de compliquer les entrées et sorties des élèves. Ce projet est-il toujours d'actualité et les établissements concernés seront-ils associés aux réflexions ? Par ailleurs, nous rencontrons un problème récurrent de sécurité aux abords de l'école. Le passage piéton situé devant l'établissement n'est pas aménagé comme celui situé devant l'école de la Somme, avec des dispositifs de ralentissement ou de sécurisation renforcée. Pourtant, de très jeunes enfants et leurs parents traversent quotidiennement à cet endroit. Depuis mon bureau, qui donne directement sur le cours de la Somme, je constate régulièrement des situations dangereuses : véhicules qui ne ralentissent pas, vélos ou scooters qui frôlent les piétons. Des aménagements sont-ils envisagés pour mieux sécuriser cette traversée ? Enfin, les écoles pouvaient autrefois bénéficier du prêt de matériel municipal (scènes, tables ou chaises) pour l'organisation d'événements comme les kermesses. Depuis plusieurs années, ce dispositif ne semble plus accessible. Est-il possible de le réactiver ou de permettre à nouveau aux établissements scolaires d'en bénéficier ? »*

Thomas Cazenave indique avoir décidé d'interrompre le projet initial de réaménagement du cours de la Somme, qui prévoyait notamment la suppression d'environ 80 % des places de stationnement sur l'ensemble de l'axe. Selon lui, ce projet aurait eu des conséquences trop importantes sur les usages quotidiens des habitants et représentait par ailleurs un coût très élevé.

Il précise toutefois que les travaux engagés sur les réseaux doivent désormais être finalisés et que l'espace public ne pourra pas rester dans son état actuel. Une réflexion sera donc menée sur les aménagements à réaliser une fois les travaux achevés afin de garantir un cadre de qualité.

Concernant la sécurité aux abords de l'établissement du Mirail, il dit bien identifier le secteur et les problématiques soulevées. Il souligne la fréquentation importante du passage piéton par les enfants et leurs familles et estime qu'une réflexion doit être engagée sur d'éventuels aménagements de sécurisation, à l'image de ceux réalisés devant l'école élémentaire de la Somme. Il assure que cette réflexion sera conduite en concertation avec l'établissement.

Enfin, concernant le prêt de matériel municipal pour l'organisation des kermesses et autres événements scolaires, il ne voit aucun obstacle à ce que des tables, des chaises ou d'autres équipements puissent être mis à disposition. Il rappelle que les enfants accueillis dans l'établissement sont aussi des enfants de familles bordelaises et considère qu'il est normal que la Ville puisse accompagner ce type d'initiatives. Il invite le directeur à se rapprocher de la mairie de quartier pour organiser cette mise à disposition.

Question d'une habitante : « *J'habite rue Pauline-Kergomard, juste en face du 127 rue Dubourdieu. Je souhaite attirer votre attention sur la situation de cet immeuble, qui génère depuis plusieurs années un fort sentiment d'insécurité pour les riverains. La situation s'est nettement dégradée ces deux dernières années : nous subissons régulièrement des nuisances et des comportements inquiétants, avec notamment des jets de bouteilles depuis les étages, des cris en pleine nuit, des interventions des secours liées à de faux signalements, ainsi que divers troubles du voisinage. Plus récemment, un incendie s'est déclaré à l'arrière du bâtiment, ce qui a encore renforcé l'inquiétude des habitants du secteur. Pour les familles vivant à proximité, dont la mienne avec deux jeunes enfants, cette situation devient très difficile à vivre au quotidien. Il s'agit aujourd'hui d'un véritable point noir du quartier. Je souhaitais donc savoir si des actions sont envisagées sur*

ce dossier. Je suis également prêt à participer à un groupe de travail ou à toute démarche collective permettant de faire avancer la situation et je peux, si besoin, transmettre les coordonnées du propriétaire de l'immeuble. »

Laurence Navailles indique avoir bien identifié la situation du 127 rue Dubourdieu, notamment à la suite de l'incendie survenu quelques semaines auparavant. Elle précise qu'un rendez-vous est prévu sur place afin de pouvoir constater elle-même les difficultés signalées et mieux appréhender la réalité du site.

Elle estime qu'il est nécessaire de se rendre directement sur les lieux pour évaluer la situation, comprendre le fonctionnement de l'établissement et mesurer les nuisances évoquées par les riverains. Selon elle, ce type de problématique ne peut pas être traité uniquement à distance ou par l'intermédiaire des services municipaux. Elle souhaite donc se forger sa propre analyse avant d'envisager les suites à donner à ce dossier, qu'elle reconnaît comme préoccupant.

Question d'une habitante : « J'habite dans le secteur de la rue de Bègles et de la rue Malbec, et je suis également concernée par les difficultés évoquées autour du 185 rue Malbec. Je souhaite attirer votre attention sur le parcours de nos enfants. Après l'école primaire, beaucoup rejoignent le collège Aliénor d'Aquitaine. Or, pour de nombreuses familles, cette étape est source d'inquiétude. À 11 ans, il n'est pas toujours envisageable de laisser un enfant traverser seul certains secteurs, notamment aux abords de la place André-Meunier, ou rentrer seul le soir. Nous aimerions donc que ce quartier fasse également l'objet d'une attention particulière en matière de sécurité et de cadre de vie. Par ailleurs, je voudrais évoquer le secteur Sainte-Croix et le conservatoire, qui constituent selon moi des atouts majeurs du quartier et du rayonnement de la ville. Le collège Aliénor d'Aquitaine accueille notamment une section en lien avec le conservatoire. C'est une filière exigeante et reconnue, qui offre de belles perspectives à de nombreux jeunes. Ne pourrait-on pas davantage mettre en valeur cette spécificité et soutenir ces équipements qui participent à l'attractivité et à l'excellence du quartier ? »

Concernant le collège Aliénor d'Aquitaine et, plus largement, la sécurité du secteur, Thomas Cazenave estime que des avancées ont déjà été engagées depuis le début de la mandature. Il rappelle la réorganisation des tournées de la police municipale, avec une présence renforcée au plus près des quartiers, ainsi que la création d'équipes de proximité. Le secteur Marne-Capucins, situé à proximité immédiate, bénéficiera notamment de ce renforcement. Il souligne également le développement du dispositif de vidéoprotection. Selon lui, ces mesures doivent permettre d'améliorer progressivement la situation et leurs effets seront évalués dans la durée. Il insiste sur le fait qu'aucun quartier ne doit être laissé de côté.

À propos de Sainte-Croix, il considère qu'il s'agit de l'un des sites les plus emblématiques et les plus remarquables de Bordeaux. Il rappelle que la façade de l'église Sainte-Croix a récemment été remise en lumière dans le cadre du programme de ré illumination du patrimoine bordelais, un choix qu'il qualifie de symbolique tant il juge cet ensemble architectural remarquable. Il souligne également que les bâtiments situés en vis-à-vis ont eux aussi bénéficié de cette mise en valeur.

Concernant le conservatoire et les dispositifs éducatifs qui lui sont associés, il reconnaît qu'ils constituent un atout majeur pour le quartier et pour la ville. Il rappelle toutefois que les besoins de rénovation et d'investissement sur cet équipement représentent des montants particulièrement importants. Un travail doit donc se poursuivre avec le conservatoire et les différents établissements concernés afin d'envisager son avenir. Il assure enfin que ce secteur fait pleinement partie des priorités de la municipalité et qu'il n'est en aucun cas oublié.

LES EVENEMENTS DU QUARTIER A VENIR

Avant de conclure la réunion, Laurence Navailles rappelle le dynamisme du quartier, marqué par une vie associative et événementielle particulièrement riche. Elle invite les habitants à participer aux nombreux rendez-vous prévus dans les prochaines semaines, parmi lesquels la Fête de la musique, un karaoké, un bal populaire ainsi que, pour la première fois, un bal du 14 juillet organisé place Nansouty par le Club Nansouty en partenariat avec les commerçants du secteur. Un pique-nique de quartier est également annoncé pour le 11 septembre.

Elle précise par ailleurs que le vide-grenier initialement prévu le 20 juin est reporté au 26 septembre en raison des fortes chaleurs annoncées. L'ensemble du programme fera l'objet d'une communication régulière, notamment *via* la newsletter de quartier.

CONCLUSION

Laurence Navailles

Maire adjointe du quartier Nansouty – Saint-Genès

Laurence Navailles remercie les habitants pour leur présence et leur participation aux échanges. Elle réaffirme sa volonté de maintenir un dialogue régulier avec les riverains tout au long de la mandature et les invite à faire remonter leurs questions, leurs idées, leurs propositions ou leurs préoccupations auprès des élus et de l'équipe de la mairie de quartier. Elle souligne que cette démarche de proximité constitue une condition essentielle pour construire collectivement des projets utiles au quartier.

Thomas Cazeneuve

Maire de Bordeaux

Thomas Cazenave remercie à son tour les habitants, les élus et les services municipaux pour leur participation et leur contribution au bon déroulement de ce premier conseil de quartier. Il invite ensuite les participants à poursuivre les échanges autour d'un moment convivial organisé à l'issue de la réunion.